

> Genève, le 25 janvier 2024

> Appel à candidature : 2^{ème} édition du prix de l'agriculture en transition écologique dans le Grand Genève

Le Grand Genève lance ce 25 janvier 2024 un appel à candidature à destination des agriculteurs.trices et de leurs organisations professionnelles situés sur le territoire de l'agglomération franco-valdo-genevoise. Ce prix doté d'une enveloppe de 25 000 CHF/€ récompensera au printemps 2024, les projets ou réalisations en lien avec l'agriculture et l'alimentation durable et locale, en faveur de la transition écologique. Les participant.e.s ont jusqu'au 1er avril pour soumettre leur projet.



Ferme des 4 Saisons à Reignier-Esery - ©Grand Genève/Pizzolante.

Encourager les pratiques vertueuses

L'agriculture très diversifiée sur le territoire est confrontée à plusieurs problématiques telles que la perte du foncier, la reconnaissance du métier ou la vulnérabilité face aux changements climatiques, qu'il est nécessaire de traiter pour assurer sa préservation.

Cet appel s'inscrit dans le cadre des démarches entreprises par le Grand Genève, visant à poser les principes d'un système alimentaire et agricole durable et résilient à l'horizon 2050, à l'échelle de l'agglomération transfrontalière.

Le prix est réservé aux domaines suivant :

- L'adaptation des exploitations aux conditions de production et de commercialisation des biens agricoles en lien avec la transition écologique, y compris l'investissement d'équipements ou d'infrastructures spécifiques,
- La mise en valeur des productions agricoles locales comme la vente directe ou d'autres initiatives qui renforcent le lien entre les consommateurs/trices et la production ou encore la sensibilisation aux enjeux de l'agriculture,
- La valorisation et l'utilisation des résidus ou des excédents de production, notamment en vue du développement des énergies renouvelables.

Peut concourir toute personne physique ou morale ayant son siège sur le territoire du [Grand Genève](#) : Canton de Genève, District de Nyon et périmètre du Pôle métropolitain du Genevois français.

Le gain :

Le prix est doté d'un montant de 25 000 CHF/euros, soit 10 000 CHF/euros de plus qu'en 2022, en vue de permettre la réalisation d'un ou plusieurs projets ou d'honorer une action réalisée, à répartir, le cas échéant, entre les candidat.e.s ex aequo.

Le montant doit être strictement affecté au(x) projet(s) lauréat(s). Les lauréat.e.s du prix s'engagent à présenter un état de situation du projet primé dans un délai de 24 mois suivant l'attribution.

En 2022, sur les 21 projets candidats, 2 agriculteurs de part et d'autre de la frontière l'avaient emporté et s'étaient partagés la somme de 15 000 CHF/Euros.

Paroles des lauréats-tes 2022 :

"Grâce à ce prix j'ai pu concrétiser l'achat d'un petit trieur ainsi qu'un décortiqueur pour plus d'efficacité et répondre à une demande en constante hausse ! La démarche m'a aussi permis de découvrir des projets agricoles innovants et inspirants." Lucile Barras - La remise à pain, Douvaine.

"L'argent du prix nous a permis d'investir dans un nouveau moulin à soja plus durable et rendant la production pérenne." Grégoire Stoky et Quentin Tanner - Ferme du Monniati, Jussy.

Comment participer ?

Le règlement du concours et le dépôt des candidatures se trouvent sur le site du [Grand Genève](#).

Rendez-vous le 4 juin au Château de Voltaire à Ferney, dans le Pays de Gex pour la remise des prix.

Contact technique :

Güner SENGUL JURANVILLE

Cheffe de projet Environnement | Grand Genève

guner.sengul-juranville@etat.ge.ch

Tél. +41 (0)22 546 73 66